ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 27 MARS 2026, PAR CONFÉRENCE WEB

APPROUVÉ LE 16 AVRIL 2026

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 27 MARS 2026, PAR CONFÉRENCE WEB

PRÉSENTS

Bouchard, Guylaine		Localité de Valcanton
Compartino, Nichèle	présidente	Ville de Chibougamau
Dubé, René		Ville de Matagami
Fortin, Jacques		Ville de Chapais
Gauvin, Morgane		Ville de Chapais
Lafrenière, Guy	vice-président	Ville de Lebel-sur-Quévillon
Lebrun, Sébastien		Localité de Radisson
Lemoyne, Denis		Ville de Lebel-sur-Quévillon
Poirier, Alain		Ville de Chibougamau

ABSENTS

Elliott, André	Localité de Villebois
Gagnon, Louis	Ville de Matagami

ÉGALEMENT PRÉSENTES

Brousseau, Marie-Claude	Directrice générale
Payer, Annie	Directrice générale adjointe et directrice des affaires juridiques

FORMANT QUORUM

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Nichèle Compartino, présidente, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 40.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nichèle Compartino fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. Guy Lafrenière.

Il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAEX-2026-03-27-01

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Rapport annuel 2023-2024
4. Adoption du Cadre d'intervention pour la vitalité de la Baie-James du 1er avril 2026 au 31 mars 2028
5. Questions du public
6. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Le rapport d'activités 2023-2024 est déposé pour adoption.

Sur proposition de M. Alain Poirier.

Il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAEX-2026-03-27-02

D'ADOPTER le rapport annuel 2023-2024 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU CADRE D'INTERVENTION POUR LA VITALITÉ DE LA BAIE-JAMES DU 1ER AVRIL 2026 AU 31 MARS 2028

Le Cadre d'intervention pour la vitalité de la Baie-James du 1er avril 2026 au 31 mars 2028 est déposé pour adoption.

Sur proposition de M. Denis Lemoyne.

Il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAEX-2026-03-27-03

D'ADOPTER le Cadre d'intervention pour la vitalité de la Baie-James du 1er avril 2026 au 31 mars 2028 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

Sur proposition de M. Jacques Fortin.

Il est unanimement résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCAEX-2026-03-27-04

DE LEVER la séance à 9 h 52.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nichèle Compartino Présidente	Marie-Claude Brousseau Directrice générale